

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità

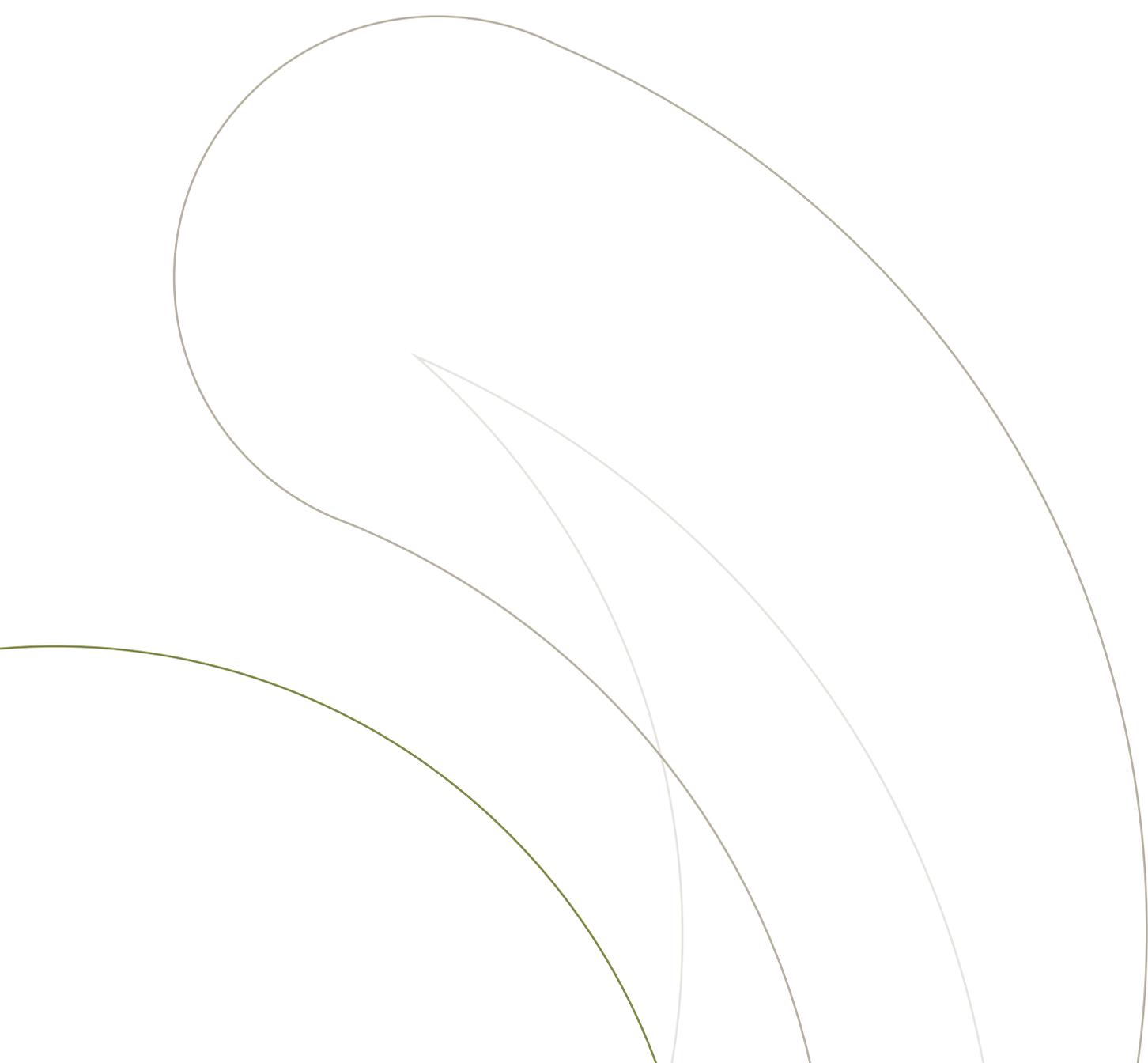


psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2023

Impressum

Editeur:
Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
Mai 2024



Éditorial

***Du öffnest das Fenster.
Alle Frühlinge kommen
herein mit diesem. ****

Hilde Domin

**Tu ouvres la fenêtre.
Tous les printemps entrent
avec celui-ci.*

Chères et chers membres,

Chaque année, tout éclot et verdoie à nouveau, et la nature s'éveille après l'hiver pour une nouvelle vie. De petits crocus fleurissent, des primevères jaunes apparaissent et entre eux se dressent de fières tulipes. Lorsque je regarde mon jardin, je vois un tapis coloré qui me remplit de joie dans son ensemble.

Le poème de Hilde Domin exprime que dans le printemps présent sont contenus tous les printemps. Une année associative est elle aussi marquée par des cycles et des tâches renouvelées. Ceux-ci assurent la stabilité et la continuité et nous permettent de travailler en permanence aux objectifs stratégiques et de nous lancer dans de nouveaux projets.

Le credo en trois parties qui figure au début des objectifs stratégiques reprend cette idée :

- Nous agissons en accord avec l'idée fondamentale de la psychomotricité suisse et préservons les acquis
- Nous aspirons au renforcement durable de la profession de thérapeute en psychomotricité partout en Suisse
- Nous formulons les thèmes qui sont porteurs d'avenir pour la profession.

Dans le poème résonne une autre idée encore : si avec chaque nouveau printemps, tous les printemps s'invitent, alors chaque nouveau printemps n'amène-t-il pas avec lui LA sensation de printemps ? Existe-t-il donc une sorte d'essence du printemps ? Et quelle serait l'essence, le noyau de la thérapie psychomotrice ? Quelque chose qui serait présent dans chaque séance de thérapie, dans chaque coaching de parents, dans la formation et le travail associatif ? Le shooting photo pour le nouveau site web est une tentative de capturer en images la psychomotricité et de la rendre compréhensible. Peut-être arriverons nous à capter l'essence qui peut transmettre la compréhension psychomotrice. Nous verrons cela dans le prochain rapport annuel.

Avec mes meilleurs vœux,



Judith Sägesser Wyss, Présidente

Rapport annuel du comité central et du secrétariat général

Focus sur les principaux objectifs stratégiques pour une orientation vers l'avenir réussie

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

Une orientation vers l'avenir réussie et une priorisation en fonction des ressources – tels sont les principaux objectifs du processus stratégique mené il y a deux ans. Les principaux objectifs des thèmes stratégiques ont donc donné l'orientation des activités de l'association également pour l'année associative 2023. La refonte du site web a été un thème central et occupera encore le comité central (CC) et le secrétariat général (SG) en 2024. Cette refonte vise à une communication claire et orientée sur les groupes-cibles. Sur le plan de la politique professionnelle, la pénurie de personnel qualifié en Suisse alémanique et Suisse italienne est resté un sujet de préoccupation et un important jalon a été posé avec l'adoption des nouveaux Règlements pour les professions pédo-thérapeutiques par l'assemblée plénière de la CDIP en juin 2023. Le nouveau règlement constitue la base pour que la psychomotricité continue de répondre à l'avenir à des exigences de qualité élevées.

Les thèmes stratégiques et leurs principaux objectifs ont fixé, pour l'année associative 2023 aussi, le cadre des activités des différents organes de l'association. Ces objectifs sont essentiels à une orientation vers l'avenir réussie. C'est sur eux que s'appuient le comité central et le secrétariat général pour prioriser les activités associatives en fonction des ressources disponibles et relever ainsi les défis de politique professionnelle.

La mise en réseau et la communication font elles aussi partie des tâches centrales de politique professionnelle. Le 10^{ème} Congrès mondial de psychomotricité à Vérone a été l'occasion d'une mise en réseau au-delà des frontières du pays. La Suisse y était bien représentée, avec 55 participant·e·s venu·e·s de toutes les régions du pays, et les nombreuses contributions de la délégation suisse ont montré à quel point la recherche et la pratique sont diversifiées dans notre pays. Le nouveau site web contribuera de façon importante à une communication claire, orientée sur les groupes-cibles, vers l'extérieur. La refonte du site a été un thème central en 2023 et continuera d'occuper le comité central et le secrétariat général au cours de la présente année associative.

Assemblée générale à Berne

Après un crochet par Genève pour l'Assemblée générale du jubilé, l'AG 2023 s'est à nouveau déroulée à Berne. Outre les parties statutaires, les grands objectifs stratégiques étaient au centre de l'AG. Dans le cadre d'une « place du marché », le Comité central et le secrétariat ont informé, depuis des étals colorés, sur les projets et activités en cours et recueilli les apports des membres. Les étals ont été le lieu d'échanges intensifs. Les deux instituts de formation ont par ailleurs informé sur les évolutions actuelles dans le domaine des filières de formation en psychomotricité. Anne-Françoise Wittgenstein a été saluée par l'association pour son engagement durant de nombreuses années en tant que responsable de formation. Elle a considérablement marqué l'évolution de la formation et a positionné la psychomotricité à la HETS et dans le contexte politique des hautes écoles. Gemma Gebrael Matta, qui lui succède, s'est adressée aux membres par message vidéo. Les représentant·e·s de la HfH ont fourni des informations sur l'offre de 3^{ème} année de formation professionnalisante, l'évolution du bachelor en TPM, ainsi que le lancement du master consécutif en TPM, centré sur le développement de la pratique fondé sur la preuve. Le programme coloré était agrémenté d'intermèdes musicaux de Melanie Kummer et Tomas Sauter.

Catherine Koenig, qui a travaillé en tant que médiatrice pour l'association durant de nombreuses années, a quitté ses fonctions après l'AG. Marianne Abegglen et Anne Bavaud, qui a repris son engagement après une pause, ont géré à deux le service de médiation durant l'année d'exercice écoulée. Un possible renfort est déjà pressenti en Suisse alémanique et une personne supplémentaire doit également épauler Anne Bavaud à moyen terme en Suisse romande. Différents groupes de projet ont été dissous ou réorganisés. L'AG a remercié pour leur engagement les membres de ces précédents groupes de projet.

Durant l'année associative 2023, les membres du CC Marjorie Cardaci, Nadia Ferella Falda, Myrtha Häusler, Ursina Lachappelle et Anja Solenthaler ont été actives au comité aux côtés de la présidente Judith Sägesser. Myriam Eich, qui se présentera à l'élection lors de l'AG 2024, a déjà travaillé avec engagement au sein du comité central.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué de diriger ensemble le secrétariat général (SG) dans le cadre d'une codirection. Elles ont été soutenues dans le domaine administratif par Lara Wyttenbach.

Au cours de l'année d'exercice écoulée, le comité central et le secrétariat général se sont retrouvés pour deux réunions en ligne et deux réunions en présentiel, ainsi que pour une retraite d'un jour et demi.

Collaboration avec les sections et coopérations avec les syndicats

Afin d'échanger avec les sections, deux Conférences des sections (CS) ont été organisées en 2023. Les représentant·e·s des sections se sont réuni·e·s en avril à Berne. Dans le cadre du thème stratégique « Gestion des thèmes de politique professionnelle », le professeur et docteur en droit Bernhard Pulver, ancien directeur de l'éducation du canton de Berne, a présenté une contribution sur le pilotage politique et l'action de politique professionnelle. Une discussion mouvementée s'en est suivie sur les thèmes d'actualité dans les sections et les différentes possibilités d'action. La CS de septembre s'est tenue en ligne et était notamment consacrée à la question de la gestion de comités de section restreints ou de l'absence de responsables de section.

Le comité central a approuvé pour l'année associative 2023 la poursuite de deux coopérations cantonales avec les syndicats : la coopération de la section zurichoise avec le SSP et la coopération de la section VD avec le syndicat SUD. Le comité central a également approuvé les propositions de 5 sections pour un financement partiel des doubles affiliations. Les coopérations et le financement partiel des doubles affiliations ont été approuvés par le CC également pour l'année associative 2024.

Relations publiques

Bulletin : Les membres ainsi que des organismes externes choisis ont reçu en septembre 2023 le Bulletin consacré au sujet clé « Flashs de la thérapie psychomotrice ». Les articles, provenant de Suisse et de différents autres pays, ont montré clairement à quel point le monde de la psychomotricité est en mouvement – dans la formation, la politique et la pratique. Les thérapeutes en psychomotricité explorent régulièrement de nouvelles voies pour mieux soutenir leur clientèle. Le Bulletin invite à jeter un regard au-delà de nos frontières : dans l'éditorial, Simone Reichenau restitue sous forme de flashs ses impressions sur le 10^{ème} Congrès de psychomotricité à Vérone, d'autres articles décrivent de plus près la pratique professionnelle en France et au Liban.

Newsletter : les membres ont reçu sept Newsletter contenant des informations actuelles sur l'association, des indications sur des publications, manifestations et formations continues intéressantes, ainsi que des offres spéciales pour les membres de l'association.

Article publicitaire : pour la Journée européenne de la psychomotricité de l'EFPP, le 19 septembre, l'association professionnelle a proposé à ses membres, en guise de gadget, de quoi faire des bulles de savon.

Refonte du site web : le groupe de projet réunissant des spécialistes externes, le secrétariat général ainsi qu'Alexis Guillot a défini la structure et développé le nouveau design. Au cours du deuxième semestre, le groupe a commencé à travailler sur les textes. Les textes seront désormais finalisés et traduits au premier semestre 2024. Le design doit par ailleurs être encore affiné et le matériel d'images pour le nouveau design élaboré. Le projet mobilisant des ressources personnelles et financières, le comité central a décidé que l'actualisation du matériel d'information serait lancée au plus tôt au cours de l'année associative 2025.

Pénurie de personnel qualifié

La pénurie de personnel qualifié continue de se manifester dans de nombreux postes vacants ou difficiles à pourvoir en Suisse alémanique. La prise de position est très appréciée, néanmoins le secrétariat central reçoit régulièrement des demandes de directions d'écoles et d'employeurs sur les possibilités de formation et de formation continue, l'indemnisation des mentorats, etc.

CDIP : Révision totale des Règlements de reconnaissance pour les professions pédago-thérapeutiques

L'Assemblée plénière de la CDIP a adopté en juin 2023 les nouveaux Règlements de reconnaissance pour les professions pédago-thérapeutiques. Le nouveau *Règlement concernant la reconnaissance des diplômés de hautes écoles de thérapie psychomotrice* est entré en vigueur le 1.1.2024 et continue de réglementer

l'habilitation professionnelle pédago-thérapeutique et médico-thérapeutique. La formation professionnalisante en psychomotricité peut désormais être proposée aussi bien sous forme de filière de bachelor que de master. Nous saluons par ailleurs la définition actualisée, l'orientation plus marquée sur les compétences professionnelles dans les objectifs de formation ainsi que les conditions d'admission à la formation. La psychomotricité et la logopédie sont désormais réglementées dans deux actes normatifs distincts, ce qui rend mieux compte de la spécificité des formations et de leur ancrage institutionnel.

Financement de la psychomotricité par les caisses-maladie

Le RME a organisé en mars la Journée des assureurs et invité l'association à présenter la psychomotricité dans un bref exposé et à tenir un stand. Cela a été une bonne occasion de s'entretenir avec les assureurs.

Groupe de projet Formation Autisme et psychomotricité, Suisse Romande

De nombreuses personnes intéressées dans différents cantons se sont réunies plusieurs fois en ligne sous la direction d'Estelle Terradillos (FR) et de Simone Reichenau afin de planifier la formation continue « Autisme et psychomotricité » pour la Suisse romande. Il en est résulté un programme en trois modules, qui sera réalisé en 2024.

Groupe de projet Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance

Le groupe de projet réunit Barbara Müller-Sommer (BE), Lara Fabel (LU), Anita Heierle (ZH), Maja Joss (ZH), Bianca Schmidli (BE) et Simone Reichenau (GS). Il a élaboré la prise de position « Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance » qui a été examinée à l'été par un groupe de réflexion avant d'être approuvée par le CC. La mise en œuvre sera discutée avec les sections lors de la Conférence des sections au printemps 2024 et nous continuerons de nous consacrer au renforcement de la mise en réseau entre les sections et entre les sections et le CC/SG autour du thème de la petite enfance.

Le groupe de projet se consacrera l'an prochain à la conception d'une formation continue « Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance », qui sera vraisemblablement réalisée en 2025.

Groupe de projet Formations Petite enfance

Le cycle de formation « Psychomotricité et petite enfance », qui a débuté en septembre 2022, s'est prolongé jusqu'en juin 2023. Il s'inscrit dans la stratégie de l'association visant au développement de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance. Samuel Beuchat et Aymone Kaenzig, qui sont à l'initiative du projet, donnent dans un rapport annuel séparé (pages 8-10) un aperçu de la genèse et de la réalisation des formations continues ainsi que des perspectives pour la poursuite du projet.

Commission Fonds de recherche

La Commission Fonds de recherche s'est réunie deux fois et a décidé de soutenir financièrement le projet « Psychomotoriktherapie im Kispi » d'un groupe de travail de la section de Lucerne en collaboration avec la HfH.

Collaboration avec les instituts de formation

En 2023, l'association a poursuivi ses échanges réguliers et très constructifs avec les deux instituts de formation – Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) de Zurich et Haute école de travail social (HETS) de Genève.

L'association a été présentée aux étudiant·e·s de la HfH par Beatrice Bieri avec, pour la première fois, la participation en ligne de certains comités de section, dans le but d'expliquer directement aux étudiant·e·s les tâches, projets et défis qui les attendent. Ce format a été très apprécié et sera conservé. À la HETS, Simone Reichenau continue de représenter l'association au conseil consultatif du Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP). À l'automne, elle a présenté l'association aux étudiant·e·s M1 en collaboration avec la section genevoise. L'association a été présentée au printemps aux étudiant·e·s M2, en ligne et avec toutes les sections, afin qu'ils puissent obtenir des informations spécifiques sur les différents cantons et poser des questions sur la réalité de la profession. Ce format a été très apprécié des étudiant·e·s.

Représentation au Forum européen de la psychomotricité (EFP)

Les délégué·e·s des quatorze pays représentés au Forum européen de la psychomotricité (EFP) se sont retrouvé·e·s du 22 au 24.9.2023 à Bruxelles (B) pour l'Assemblée générale. Le but de l'EFP est de renforcer la psychomotricité à l'échelle internationale tant sur le plan du contenu que sur le plan politique. Le Congrès

mondial qui s'est tenu en mai 2023 à Vérone a été un point-fort de l'année associative. La Suisse est représentée dans des groupes de travail EFP sur les thèmes « Science » (Melanie Nideröst), « Échanges de pratiques et méthodes psychomotrices des pays membres de l'EFP » (Beatrice Bieri), « Prévention » (Malika Baioia Lehmann / groupe de travail clos) et « Communication / site web » (Alexis Guillot). Les représentant·e·s des groupes de travail ainsi que la déléguée, Judith Sägesser Wyss, ont tous participé au Congrès mondial.

Finances

Les comptes annuels 2023 se soldent par un bénéfice de CHF 1'246.13. Du côté des recettes, nous avons malheureusement dû accepter encore une fois des pertes sur débiteurs. Nous sommes financés exclusivement par les contributions de nos membres – des départs tardifs ou le non-paiement des cotisations se répercutent par conséquent toujours très directement sur nos résultats d'activité. Des formations continues sur le thème Psychomotricité et TSA, organisées par l'association, ont pu être réalisées en 2023 – ceci, comme prévu, à coûts neutres. Les sections n'ont pas mené à bien tous les projets planifiés, si bien les dépenses ont été plus restreintes. Le renouvellement du matériel d'information ne sera entrepris qu'à une date ultérieure, puisque le remaniement du site web mobilise aussi bien sur le plan personnel que financier des ressources considérables. Les dépenses sur ce poste du budget ont donc été limitées. Avec ces économies, une partie des publications destinées à la revente à tarif préférentiel aux membres ont pu être sorties du bilan en fin d'année.

Le budget 2024 prévoit une perte de CHF 4'900.00. Pour l'année associative 2024, nous attendons une légère hausse des recettes obtenues avec les contributions des membres. Les recettes des formations continues au niveau national et au niveau des sections devraient couvrir les dépenses correspondantes et permettre une réalisation à coûts neutres. Le CC a adopté en 2023 un Règlement du personnel (valable à compter du 1.1.2024) qui régit entre autres la classification des salaires, l'augmentation des échelons de salaire et la compensation du renchérissement du côté du secrétariat général. Les coûts salariaux ajustés ont été pris en compte dans le budget. Du côté des dépenses, ce sont surtout les coûts pour la refonte du site web qui pèsent dans la balance. Les budgets soumis par les sections ont été approuvés par le comité central lors de la séance de novembre 2023 et sont pris en compte dans le budget global.

Année associative 2023

Bilan et comptes

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	30.65	Créditeurs	2'936.45
Dépôts bancaires	283'590.19	Réserve pour projet	4'507.17
Débiteurs	480.00	Fonds de recherche	2'000.00
Stocks	3'600.00	Passifs transitoires	3'024.00
Actifs transitoires	2'439.55		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	1.00	Capital de l'association	276'428.64
Système informatique	1.00		
Total Actifs	290'142.39	Total Passifs	288'896.26
Profit			1'246.13
	<u>290'142.39</u>		<u>290'142.39</u>

Comptes annuels et Budget 2023 / Budget 2024

Poste de budget	Budget 2022 en CHF	Comptes 2022 en CHF	Budget 2023 en CHF
Recettes			
Recettes des sections	4'000.00	1'819.40	5'000.00
Recettes de la formation continue national	24'000.00	14'980.00	13'500.00
Cotisations membres actifs	360'000.00	355'800.00	363'000.00
Cotisations membres passifs	30'000.00	32'475.00	28'000.00
Cotisations étudiant(e)s	2'500.00	3'125.00	3'500.00
Pertes sur débiteurs		-3'545.00	
Total des recettes	420'500.00	404'654.40	413'000.00
Dépenses			
Secrétariat général	12'500.00	13'531.40	12'500.00
Comité central	3'000.00	4'748.75	3'500.00
Projets nationales, médiation	26'500.00	16'638.30	6'900.00
Projets des sections	35'000.00	25'971.77	29'000.00
Coopérations syndicales	14'500.00	14'520.00	14'500.00
Dépenses du personnel			
Charges salaires Secrétariat général	126'000.00	126'718.85	132'000.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	11'095.00	10'000.00
Charges salaires sections	60'000.00	59'126.95	60'000.00
Charges salaires projets nationaux	4'000.00	4'119.00	3'000.00
Dépenses de cotisations sociales	19'200.00	20'589.50	20'000.00
Autres frais de personnel	3'800.00	3'458.65	2'500.00
Frais de location	10'200.00	10'658.60	10'700.00
Dépenses administratives			
Matériel de bureau, imprimées	1'500.00	2'687.15	800.00
Téléphone, informatique, frais du port	11'000.00	11'310.85	11'000.00
Cotisations	5'500.00	5'493.20	5'500.00
Consultation juridique	1'000.00	166.40	1'500.00
Assemblée générale	20'000.00	20'457.17	18'000.00
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'404.95	4'000.00
Öffentlichkeitsarbeit			
Magazine imprimée	18'000.00	18'952.66	18'000.00
Matériel d'informations, gadgets	15'000.00	7'245.85	15'000.00
Site web, newsletter	15'000.00	15'479.25	35'000.00
Publications		3'786.00	1'500.00
Foires/événements	500.00	314.00	1'000.00
Recherches scientifiques	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Amortissements	500.00	0	0
Frais bancaire	500.00	309.07	300.00
Recettes et dépenses hors exploitation			
Recettes publicitaires	-2'000.00	-2'340.00	2'500.00
Ventes articles	-5'000.00	-6'137.50	6'000.00
Impôts	200.00	102.45	200.00
Total des dépenses	420'400.00	403'408.27	417'900.00
Total des recettes	420'500.00	404'654.40	413'000.00
Total des dépenses	420'400.00	403'408.27	417'900.00
Bénéfice/Perte	100.00	1'246.13	-4'900.00

Rapport annuel du Service de médiation

Garantir les obligations déontologiques

Anne Bavaud (Romandie), Marianne Abegglen (Suisse alémanique)

De nouvelles demandes ont été enregistrées en Suisse alémanique en 2023. Il y avait des incertitudes quant au mandat professionnel, à la saisie du temps de travail ou à l'étendue de l'engagement. Les personnes employées par le canton trouveront d'importantes informations sur les sites web des offices compétents. Se familiariser avec les conditions de travail est un gage de sécurité dans les discussions avec les directions d'écoles, en particulier si celles-ci cherchent à jongler avec les taux d'occupation.

Une demande portait sur les conditions d'emploi et de salaire arbitraires dans une école spécialisée, sans traitement juridique. Dans l'échange avec les responsables, il est apparu que les disparités de salaire selon les postes étaient importantes. C'est en partie un problème politique, qui concerne aussi la logopédie. Dans un cas comme celui-ci, la mise en réseau avec des collègues de TPM et d'autres spécialités est recommandée. On est en effet plus fort en tant que groupe dans la discussion avec la direction, ce qui facilite les choses.

Il y a eu également des cas de conflits entre des thérapeutes en psychomotricité et des personnes à la direction qui ont moins d'expérience professionnelle ou pas de bagage en pédagogie curative. Il est important dans ces cas-là de se montrer ouverts – à des concepts plus récents, mais aussi à un grand savoir empirique. Cela requiert un respect mutuel, de l'estime, et un dialogue attentif.

Deux demandes ont été reçues en Suisse romande au cours de l'année associative écoulée. Il s'agissait chaque fois de mauvaises relations de travail avec un supérieur ou des collègues. Comme il s'agissait de situations très conflictuelles, il a fallu faire appel, parallèlement à l'aide du service de médiation, également à une aide syndicale ou juridique. Le contact avec le service de médiation a contribué dans les deux cas à ce que les personnes concernées soient entendues. Le service de médiation a pu apporter son aide dans la préparation des entretiens et/ou la rédaction de messages. Ce soutien a été très apprécié. Le contact avec le service de médiation est recommandé pour ne pas être seul lorsque l'on est confronté à des problèmes professionnels.

Catherine Koenig est restée disponible pour échanger sur des demandes même après son départ du service de médiation. Nous la remercions encore une fois chaleureusement ici, pour cela et pour son mandat durant de nombreuses années. Elle mettra un terme définitif à son engagement cet été. Le service de médiation est donc à la recherche d'une personne supplémentaire en Suisse romande. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat général (info@psychomotricite-suisse.ch) ou directement au service de médiation (mediation@psychomotricite-suisse.ch). Il est important d'être à deux et de pouvoir se concerter, en particulier lorsque les demandes sont complexes ou que l'on risque d'être partial.

Le cours « Berufsordnung / Berufsethische Verpflichtungen » (« code déontologique / obligations déontologiques ») à la HfH a été annulé cette année, apparemment pour des raisons d'organisation. En tant qu'ancienne médiatrice et superviseuse, Regula Binkert estime que la confrontation des étudiant·e·s avec les obligations déontologiques est très importante. Il lui tient à cœur que dans le cadre de la formation, les futurs thérapeutes en psychomotricité apprennent à connaître et à comprendre le code et les obligations déontologiques, pour leur propre protection, la protection de la clientèle et de notre profession. En concertation avec la HfH, le cours doit être poursuivi.

Rapport annuel Cycle de formation Petite enfance

Développement de la psychomotricité en petite enfance : élaboration et suivi d'un cursus de formation ayant bénéficié d'un vif intérêt

Aymone Kaenzig, Samuel Beuchat

En préparation depuis l'automne 2021 par un groupe de travail intercantonal de deux personnes, le cycle de formation Psychomotricité et Petite Enfance a débuté en septembre 2022 et s'est achevé en juin 2023. Il fait partie de la stratégie de l'association pour le développement de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance. Le cursus de formation s'est tenu dans un premier temps en Suisse Romande pour potentiellement ensuite se développer du côté alémanique. Toutes les formations ont bénéficié d'un vif intérêt des professionnel·le·s, étant généralement complètes plusieurs semaines avant qu'elles aient lieu

et recevant des retours très positifs des participant·e·s. Des professionnel·le·s de la Suisse alémanique et du Tessin ont également fait le déplacement pour y participer.

Contenu

Le cycle était composé de six formations d'une durée allant d'une demi-journée à trois jours complets, données par 8 intervenantes, toutes psychomotriciennes, venues des cantons de Genève, Neuchâtel et Fribourg. Les formations ont eu lieu entre les villes de Carouge, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elles avaient pour objectif l'approfondissement des principaux enjeux de l'intervention auprès des enfants d'âge préscolaire, au niveau préventif ou thérapeutique. Le sujet a également été développé au travers de problématiques plus spécifiques telles que le travail avec les familles et les crèches, la prématurité, les prérequis à la communication, la construction de l'axe corporel, la sécurité affective ou les bilans. Une des préoccupations a été de proposer des formations alliant savoir théorique et expérience clinique, permettant aux participant·e·s de repartir avec des outils concrets pour leur pratique. Pour le groupe de travail, il était important de proposer des formations s'adressant exclusivement à des psychomotricien·ne·s et données exclusivement par des psychomotricien·ne·s, afin de mettre en avant les savoirs faire spécifiques existant dans notre profession en Suisse.

Processus d'élaboration

La mise en place d'un cursus de formation s'est faite en deux phases. Durant presque une année (automne 2021 à juin 2022), une première phase d'élaboration a permis de définir les thèmes des formations, réunir les intervenantes, trouver les salles, élaborer la communication et définir la logistique d'inscription. Le groupe de travail a d'abord proposé un questionnaire aux membres de l'association, afin de prendre connaissance des besoins et demandes du terrain à propos de la petite enfance. Les thèmes les plus demandés étaient (dans l'ordre) : motricité et troubles/difficultés toniques, bilan en petite enfance et organisation des séances, développement affectif et sécurité affective, traumatisme et attachement, travail avec les institutions de la petite enfance, travail avec les familles et le réseau. Riche de ces informations, le groupe de travail a ensuite lancé un appel d'offres pour recruter des intervenant·e·s avec une expertise dans le domaine de la petite enfance et pouvant répondre, si possible, aux demandes du terrain. Aude Hussy, Claire Le Bas Despeisse, Sylvie Chabloz, Louise Piron, Lara Lordier, Estelle Terradillos et Marjorie Cardaci ont répondu présentes et ont pu proposer des formations en lien avec les thèmes évoqués ci-dessus. D'autres personnes ont également approché le groupe de travail mais avec des thématiques qui n'ont pas été retenues car trop éloignées du travail en petite enfance.

Dans les grandes lignes, la thématique de chaque formation a été définie en collaboration entre le groupe de travail et les intervenantes, afin d'éviter que les formations parlent des mêmes thèmes et pour s'assurer que les thèmes principaux demandés par les professionnel·le·s du terrain soient couverts. Les intervenantes ont tout de même bénéficié d'une grande autonomie dans la production des contenus en fonction de leur expertise et de leur sensibilité. Certaines d'entre elles ont profité de la mise en place de ce cursus pour mener à bien un projet de formation déjà envisagé par le passé ; d'autres se sont appuyées sur des formations déjà proposées dans d'autres contextes et les ont adaptées pour un public de psychomotricien·ne·s ; certaines ont tout simplement construit une formation spécialement pour l'occasion. Le choix du lieu de formation a également été laissé aux intervenantes et le groupe de travail a trouvé des salles appropriées aux besoins de la formation.

La deuxième phase du projet (de septembre 2022 à juin 2023) a été la tenue du cursus de formation, la gestion de la communication et des inscriptions ainsi que la logistique autour des formations (ouverture des salles, installations du matériel et accueil des intervenantes et participant·e·s).

Tout au long des deux phases, le groupe de travail a travaillé en étroite collaboration avec le comité central qui a œuvré à la mise en place de toute la logistique des inscriptions via le site internet, la gestion des inscriptions et des finances.

Budget et finances

Le groupe de travail a souhaité proposer des formations qui soient accessibles financièrement tout en offrant aux intervenantes un revenu adéquat. Les membres de l'association ont bénéficié·e·s d'un prix préférentiel pour les formations (rabais de cent francs). Du côté de la rémunération des intervenantes, il leur a été proposé de fixer elles-mêmes leurs honoraires, le prix des formations a ensuite été calculé en fonction de ceux-ci. Le groupe de travail a parfois augmenté le montant de certains honoraires afin de garantir une certaine constante entre les intervenantes. Les frais totaux du cursus de formation se sont

élevés à hauteur de 17'000 CHF. Ce montant comprend essentiellement le défraiement des intervenantes, les locations de salles et les frais de graphisme. Il a été intégralement remboursé par les frais d'inscription aux formations.

Feedback des participant·e·s

Toutes les formations ont affiché complet. Au total, soixante-cinq participant·e·s ont répondu·e·s présent·e·s, principalement venues de tous les cantons de Suisse romande, mais également quatre participantes de Suisse allemande (Zürich, Berne et Nidwald) et deux participantes du Tessin.

Selon un questionnaire, soumis à l'issue des formations, une majorité des personnes ont participé à la formation dans le cadre de leur pratique actuelle avec des 0-4 ans, et un quart d'entre elles en vue de développer une pratique auprès d'enfants d'âge préscolaire. Environ 20% des participant·e·s ont pu financer les frais de formation par leur employeur (statistiques calculées à partir d'une palette de 43 réponses). Globalement, le retour des participant·e·s vis-à-vis du contenu proposé et des intervenantes a été très positif, notamment au niveau des aspects cliniques. Le groupe de travail se réjouit du travail accompli et de l'occasion proposée autant aux intervenantes qu'aux participant·e·s pour développer la pratique de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance et favoriser les échanges entre les différents cantons.

Pour l'avenir

À l'issue des formations, le groupe de travail tire un bilan positif du projet. Il a créé un réel engouement auprès des psychomotricien·ne·s et lancé une dynamique autour de la problématique de la petite enfance en mettant en lien des professionnel·le·s de différents cantons. Riche de cette expérience, plusieurs intervenantes, dont la formation avait été conçue spécialement pour le projet, ont exprimé leur motivation à la proposer à nouveau. Les membres actuels du groupe de travail s'étant engagé pour une année, il et elle ne reprendront pas la gestion d'une deuxième session de formation mais seraient ravi·e de pouvoir transmettre toutes les informations nécessaires à la réitération d'une session, sur ce thème ou un autre, à un potentiel futur groupe de travail (avis aux personnes intéressées !).

Rapports annuels des sections

Les principales informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les principales informations des sections. Les rapports annuels détaillés des sections peuvent être trouvés sur le site internet et sur les pages des différentes sections, ou encore sous <https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2024>

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle accompli au niveau cantonal et régional.

Section AG

Le 26.08.2023, notre réunion de section était organisée en combinaison avec un atelier de Lisa Schulze et son tissu élastique « le bonbond ». La réunion et l'atelier ont eu du succès et il a été décidé que la réunion de section serait organisée dorénavant chaque année, pour une intensification des échanges dans le canton.

Nous nous sommes entretenus avec des représentantes du Aargauischen Lehrerinnen und Lehrerverbandes (alv, Association des enseignant·e·s d'Argovie) afin d'examiner une éventuelle adhésion à l'alv. Cette collaboration renforcerait notre position dans le canton. Nous sommes sur la bonne voie pour trouver une solution pour que la cotisation des membres reste modérée et les charges de personnel mesurées.

Nous avons poursuivi les échanges et la collaboration au sein du Forum Psychomotoriktherapie Aargau (regroupement des directions d'équipes des institutions du canton d'Argovie qui proposent la TPM ambulatoire). Les thèmes suivants étaient au centre des échanges : Indication TPM, projet pilote Petite enfance, contingent des heures TPM en comparaison intercantonale et la question de savoir comment pouvait être organisée à l'avenir la communication Forum – comité association professionnelle AG.

Section AR

Une nouvelle Liste de thérapie en format Excel pour la saisie de toutes les unités de thérapie a été introduite. La facturation des thérapies de groupe doit être réglée de manière uniforme et contraignante, ces thérapies étant jusqu'à présent saisies et facturées de manière disparate. Le facteur par lequel le temps effectif doit être multiplié en fonction des différentes tailles de groupe est encore en discussion.

En raison de l'adhésion au Concordat de Pédagogie spécialisée, il a été décidé au niveau de la direction cantonale qu'une procédure d'évaluation standardisée (PES) était nécessaire pour une durée de thérapie dépassant 60 unités. L'élaboration d'une procédure d'évaluation pertinente ainsi que d'un document correspondant, facile à utiliser, est en cours.

Section BE

Le comité de la section de Berne se compose actuellement de cinq femmes. Les six interlocutrices/interlocuteurs régionaux sont d'importants partenaires. Les principaux thèmes de politique professionnelle en 2023 ont été :

- Critique de la répartition du pool de leçons ODMO et des lignes directrices IMEP 2019 de la Direction de l'instruction publique et de la culture
- Réponse à la consultation sur les nouvelles lignes directrices MO (mesures école ordinaire) de la DIPC
- Introduction du profil de la profession Psychomotricité conjointement à celui des logopédistes sur le site web de la DIPC
- Recrutement de membres pour le comité, le mandat de 4 ans de trois membres arrivant à expiration / Lettre aux étudiant·e·s de la HfH / « Présence vidéo publicitaire » chez Beatrice Bieri à la HfH.
- Modification Rapport annuel dans les régions et tentative sur la fréquence des réunions ; renforcement durable de l'assemblée de section.
- Contrat tarifaire avec la DSSI (Direction de la Santé, du social et de l'intégration du canton de Berne) pour les domaines pré- et postscolaire
- Groupe de projet Petite enfance

Le thème du règlement de la succession au comité sera abordé au cours de la prochaine année associative. Sur le plan de la politique professionnelle, la répartition et l'utilisation des leçons eU (erweiterte Unterstützung, soutien étendu) désormais définies dans les Lignes directrices doivent être observées dans les communes, de même que l'usage qui sera fait des leçons hautement spécialisées dans le domaine de l'école privée.

Section BL

Dans le canton BL, la Fondation ptz Baselland est le principal employeur de 18 thérapeutes. Tous les postes étaient pourvus. Des thérapies, projets et diagnostics sont proposés. Les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas tous membres de l'association professionnelle. La commune de Muttenz a son propre centre de thérapie et sa propre convention de prestations avec le canton BL. Des échanges réguliers ont lieu entre la direction du ptz Baselland et le comité de section.

Section BS

Aucun succès n'a malheureusement pu être obtenu en 2023 concernant la thérapie pour soulager les personnes âgées. Nous continuerons à travailler sur ce thème. Les participant·e·s à un sondage mené auprès de l'ensemble des enseignant·e·s et professionnel·le·s du canton ont fait remarquer qu'une augmentation des pourcentages de postes de la TPM dans les écoles bâloises serait nécessaire. Dans le paquet de mesures politiques, une légère augmentation du pourcentage de postes de la TPM est prévue et doit être approuvée au niveau politique.

Section FR

Dans le canton de Fribourg, l'année 2023 fut une année constructive concernant la pratique indépendante. Grâce au déploiement des critères d'octroi permettant un financement cantonal des thérapies psychomotrices pour les enfants de 0 à 5 ans, l'accès à ces dernières s'en trouve facilitée pour les familles ; cela apporte un soutien non-négligeable à l'essor de la pratique indépendante. Le canton de Fribourg marque ainsi une réelle avancée dans la reconnaissance de la pratique psychomotrice.

Section GE

Le travail de collaboration avec le Service de pédagogie spécialisé se poursuit. Un gros travail est en cours autour de l'actualisation de la directive, à la suite du nouveau RPSpé (datant de juin 2021). La section est régulièrement consultée pour des séances de travail et pour relecture. En mars, une rencontre va avoir lieu ensemble avec les deux associations de logopédistes (ARLD et CLIGE) avec la conseillère d'état, Anne Hiltpold. Un groupe de travail est né cette année autour de la reconnaissance de la profession. La section s'est rapprochée de syndicats afin de comprendre nos droits et nos leviers d'action. La section s'est mise en lien avec différentes instances du canton et avec la filière de la HETS. La section continue d'être présente aux deux séances de présentation de l'association aux volées master de la HETS. Nous avons à cœur de proposer également des temps de formation et de partage, dans le but de permettre aux psychomotricien·ne·s genevois·e·s de se rencontrer, d'échanger et de se former, par exemple lors de l'assemblée de section ou à l'occasion de la Journée européenne de la psychomotricité.

Section GL

La section de Glarus se composait en 2023 de trois membres de l'association. Deux d'entre eux sont des membres passifs. Eva Läubin est la responsable de section. Heureusement, Anna Maier est arrivée à l'été 2023 en tant que troisième membre. Heidi Thoma (membre passif) nous a malheureusement quitté à la fin de l'année parce qu'elle avait accepté un poste hors du canton. Des réunions de section ont été organisées tous les trimestres, auxquelles ont été conviées également des personnes non-membres travaillant dans le canton, qui ont parfois participé.

Nous nous réjouissons de participer en 2024 à l'assemblée annuelle et à la formation continue de la section de St. Gall, auxquelles nous avons été invités. Nous apprécions beaucoup le soutien et la possibilité de participation offerts par le canton voisin.

Section GR

La section des Grisons s'est consacrée intensivement au thème de la pénurie de personnel qualifié et comment le principal employeur, le Heilpädagogischer Dienst Graubünden (HPD), fait face à cette pénurie. Les thérapeutes en psychomotricité diplômés sont malheureusement trop peu nombreux et d'autres spécialistes sont engagés. Le comité échange régulièrement avec les membres et le HPD. Nous avons pu participer aux réflexions du HPD et introduire des suggestions et demandes. Nous nous sommes engagés pour la transparence, ce qui s'est p. ex. traduit par l'introduction du format « Psychomotorische Förderung » (PMF, Encouragement psychomoteur) comme délimitation. Nous continuerons notre travail et nous réjouissons que le HPD coache, forme et encourage à la formation les collaboratrices et collaborateurs du PMF.

Section JU

Fin 2023, les deux membres du comité ont pris congé de leurs fonctions. En l'absence de relai, nous avons décidé, lors de notre AG, de mettre notre section en pause. Durant l'année, nous avons gardé le contact avec une députée au Parlement pour défendre les intérêts de la psychomotricité dans le JU. Aucune action n'a été menée directement au Parlement, mais des contacts avec différentes commissions ont été pris. Les perspectives pour l'année à venir sont bien sûr limitées par l'absence de comité. La section existe malgré tout par ses membres - 9 au total. Nous pensons garder des liens informels entre nous et des contacts ponctuels avec la députée.

Section LU

L'accent a été mis cette année sur le développement de la profession. La formation continue « Gemeinsam präventiv unterwegs » ("Ensemble pour la prévention") en collaboration avec l'association Logopädie Luzern a renforcé la coopération des deux domaines spécialisés dans le canton.

Le groupe de projet « TPM à l'âge préscolaire » a développé à l'aide d'un sondage sur les besoins des champs d'action concrets pour le renforcement de la TPM dans le travail à l'âge préscolaire. Le groupe de projet « TPM au Kispì » a concrétisé son travail avec une demande de financement pour un concept fondé.

Le soutien de membres de l'association dans la mise en œuvre des différents projets rend attractive la psychomotricité dans le canton de Lucerne et optimise l'utilisation des ressources existantes.

Section NE

Le comité de la section Neuchâtel de Psychomotricité Suisse achève sa première année depuis sa remise en route. Si les membres de Neuchâtel se sont motivés et ont montré un engouement pour la reprise du comité, celui-ci doit encore trouver son rythme de fonctionnement ainsi qu'une certaine régularité de présence et de disponibilité de ses membres. Le lien avec l'office de l'enseignement spécialisé a pu se poursuivre. Le 4ème épisode du podcast « Psychomotricité » a été produit, il aborde le mandat des psychomotriciennes au sein de l'association Genevoise RESILIAM.

Section NURO (NW, UR, OW)

Le comité de la section NURO, composé de deux personnes, est resté inchangé. La présidente a pris part en 2023 aux réunions de section.

Une formation continue pour les thérapeutes en psychomotricité des trois cantons est prévue en 2024.

Section SG

Le dicton « Qui travaille seul, additionne, qui travaille en collaboration, multiplie » s'applique au travail associatif. Notre engagement pour la psychomotricité à St. Gall est un plaisir et une affaire de cœur. Presque tous nos membres ont participé en 2023 à notre assemblée générale avec formation continue. Cette participation et l'intérêt suscité nous confortent dans l'idée de poursuivre sur cette voie. Dans le cadre de la formation continue, Peter Allemann, psychothérapeute, nous a inspiré sur le thème « Salles de thérapie – salles de vie » et nous a présenté son concept qu'il a rendu perceptible avec des exercices pratiques.

Section SH

Durant l'année associative 2023, la pénurie de personnel qualifié n'a pas épargné non plus le canton de Schaffhouse : il n'a pas été possible de pourvoir tous les postes du canton. Les enfants ont été répartis sur d'autres salles de thérapie ou ont dû attendre plus longtemps une place de thérapie. La gestion des listes d'attentes, des salles surchargées et la recherche de locaux adaptés dans les communes alentour nous ont également occupés. Nous espérons que la situation s'améliore quelque peu à l'été 2025, lorsque les travaux d'agrandissement d'une école municipale s'achèveront et que nous pourrons investir un espace de psychomotricité supplémentaire. Mais que peuvent faire le canton, la HfH et l'association professionnelle pour que la situation de pénurie de personnel qualifié s'améliore à l'avenir ?

Section SO

Une rencontre réunissant l'ensemble des thérapeutes en psychomotricité du canton a eu lieu en mars 2023. Cet événement ne leur a pas seulement permis de faire connaissance, mais aussi d'échanger sur les différentes conditions d'emploi et de travail des fondations du canton. De telles rencontres doivent continuer d'être organisées à l'avenir pour un renforcement de la mise en réseau entre employé·e·s et une intensification des échanges spécialisés. Les nouveaux membres du comité Simone Schader, Claudia Helbling et Sarah Weisskopf ont repris la responsabilité de la section avec beaucoup d'engagement et de nouvelles perspectives.

Section SZ

La section de Schwyz s'est fixée l'an passé deux axes de travail, la pénurie de personnel qualifié et l'application de gestion scolaire PUPIL. Nous avons recherché, au sein de la section, comment nous pouvions contrer la pénurie de personnel. Nous avons, entre autres, pris contact avec le LoSZ (Association professionnelle des logopédistes de Schwyz) et échangé nos expériences.

Le canton SZ ayant décidé en août 2022 que toutes les écoles devaient utiliser dans le domaine « bulletins et notes » l'application PUPIL, les thérapeutes sont toujours plus nombreux à être sollicités à ce sujet par leurs directions d'écoles respectives. PUPIL propose des modules d'élargissement qui doivent soutenir la collaboration des différents professionnel·le·s. La collaboration de la psychomotricité est parfois exigée par les directions d'écoles. Les thérapeutes en psychomotricité de l'école pilote Küssnacht am Rigi informent la section sur les derniers développements. On discute ensemble des chances et des risques et l'on cherche des solutions que les thérapeutes pourront ensuite réinsuffler dans les lignes directrices PUPIL des écoles.

Section TG

L'année 2023 a de nouveau été marquée par des changements au comité. Sur le plan de la politique professionnelle, les choses ont un peu bougé : Il y aura des extensions de postes et même de nouveaux postes dans le canton – ceci grâce à l'engagement des thérapeutes en psychomotricité sur place ou de directions d'écoles intéressées. La constitution d'un nouveau comité sera le thème central de la nouvelle année associative, puisque la présidente prend sa retraite cet été.

Section TI

L'année a été marquée par des échanges intensifs entre les thérapeutes en psychomotricité du canton (employé·e·s du secteur public et thérapeutes privés). Nous avons souligné l'importance du travail d'équipe, avec quelques moments conviviaux pour apprendre à mieux se connaître et unir les forces. En considération de la situation économique du canton, il était quasiment impossible de "revendiquer" de meilleures conditions de travail ou de répondre à des revendications concrètes. C'est pourquoi il s'est agi en premier lieu de préparer de manière adéquate les rencontres avec les responsables cantonaux que nous avons sollicités.

Section VD

Comme l'année passée, le comité a continué son travail de défense de la profession tant sur le plan politique (DPPLS, députés) que sur le terrain professionnel.

La collaboration avec SUD est en place et nous pensons avoir une meilleure connaissance et compréhension de ce monde. Sur cette fin d'année 2023, nous avons eu l'occasion d'axer notre attention sur la revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail dans le secteur parapublic grâce à notre collaboration avec SUD.

Des changements ont eu lieu au sein du comité, il était l'heure pour Karine Bisiaux et Mireille Debluë de tirer leur révérence. Leur 4ème et dernier mandat autorisé par les statuts de l'association est arrivé à échéance le 31.12.2023. Un nouveau comité s'est créé avec les candidatures de Mélanie Montone et Sara Joseph-Jaballah.

Section ZG

L'équipe de thérapeutes de la section de Zoug s'est engagée avec succès pour que la psychomotricité fasse à nouveau partie intégrante de la formation des futurs enseignant·e·s. Un nouveau réseau pour le soutien particulier a été créé à Zoug. Deux thérapeutes font office de personnes de contact et représentent les préoccupations cantonales dans ce réseau. On parle de plus en plus de l'importance de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance dans le canton de Zoug. Nous nous engageons pour que cette offre puisse être réalisée. Il n'a pas été possible de pourvoir tous les postes vacants dans le domaine de la psychomotricité dans le canton de Zoug en 2023.

Section ZH

Nous nous réjouissons que la collaboration avec le SSP, le zbl (Association professionnelle zurichoise des logopédistes) ainsi qu'avec l'Association de pédagogie spécialisée ait pu encore se renforcer.

Enquête auprès des membres : une enquête a été lancée pour évaluer comment les membres de l'association perçoivent les conditions d'emploi et de travail.

Projet ME Flex : le projet mandaté par le Conseil d'État a désormais été lancé par le Service de l'enseignement obligatoire du canton de Zurich. Notre comité s'est rendu aux auditions sur le projet. Ce sujet sera encore approfondi.

Assemblée des membres : l'assemblée s'est tenue le 1.4.2023. Des thèmes de politique professionnelle y ont été traités et une contribution mouvementée sur le thème du trampoline a été présentée.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch